

# Fédération Française des Curistes Médicalisés

F.F.C.M - Association Loi de 1901 agréée par le Ministère de la Santé

Membre fondateur de l'Union Nationale des Associations Agréées du Système de Santé - U.N.A.A.S.S (France Assos Santé)



Siège social : 2, rue des frères Rodriguez - 72700 Allonnes

☎ 06-83-27-22-80 ✉ ffcmcristes1@gmail.com

## **F.F.C.M INFORMATION N° 33**

Bulletin interne d'information de la FFCM du 23/11/2023

IPNS - Directeur de Publication : J-P Grouzard - Ne pas jeter sur la voie publique

### **1) 23 ans de lutte avec et pour les curistes**

Pourquoi et comment une association de **bénévoles** créée le 17 Mai **2000**, peut-elle continuer à défendre le thermalisme social et médicalisé **23 ans** plus tard, malgré nos modestes moyens?

Tout d'abord la FFCM est restée à **l'unisson** des préoccupations des **curistes**, ce qui a engendré la **fidélité** de la majorité des adhérents et/ou leur **implication** dans toutes les actions engagées.

La connexion de la FFCM avec des mouvements spontanés de curistes comme à Châtel-Guyon, Bourbon l'Archambault, Berthemont-les-Bains, Vichy, Luchon, etc., va également dans ce sens.

Une mention particulière doit être adressée à nos amis de l'**Association des Curistes de Capvern-les-Bains** (ACCB, affiliée à la FFCM), qui contribuent largement à la sauvegarde de cette station depuis 2016.

Sans **l'implication** de tous ceux qui ont **alerté**, envoyé des **témoignages**, distribué des **tracts**, fait signer des **pétitions**, etc., pour permettre à la FFCM d'engager les **discussions** dans de **bonnes conditions** avec les thermes et l'Assurance Maladie, aucun résultat **positif** n'était envisageable.

Il ne s'agit pas de dire que le succès est garanti à chaque fois, surtout dans les circonstances actuelles, mais de rappeler que de temps à autres, le **succès** reste tout de même au **rendez-vous**.

Cette réalité s'est particulièrement illustrée à **Vichy en 2023**.

En effet, le travail engagé par la FFCM depuis **2021** envers les curistes (tracts, réunions), les médecins, (courriers), le **Conseil National des Exploitants Thermaux** et l'**Assurance Maladie** (saisines de la **Commission Paritaire Nationale du Thermalisme**), associé à une **pétition spontanée** des curistes en 2023, à l'appui des médecins, au **dialogue** avec l'**établissement** de Vichy et le groupe **France-Thermes**, ont permis :

- La **clarification** de la **Convention Nationale Thermale** (CNT) qui détermine la définition et les conditions d'application des soins thermaux (dont le **remarquable** soin **406**, *illutation générale*)
- Le retour à l'application **pleine et entière** du soin **406** sur **l'ensemble du corps** à Vichy en **2023**
- Le **maintien** du soin **406** (**boue sur l'ensemble du corps** et en contact **direct** avec la **peau**) à **l'avenir**.
- En conséquence, l'idée du remplacement du soin 406 par des **cataplasmes** est **abandonnée**.

Merci et bravo à tous ceux qui ont contribué à ce résultat favorable aux **curistes** et à **Vichy**.

### **2) 2023 - 2000 : parmi nos principales actions**

#### **2023 à 2018**

- **Vichy** : Retour à l'application **pleine et entière** du soin 406 (illutation générale) et maintien intégral de ce soin à l'avenir.
- **Châtel-Guyon** : ouverture pérenne de la **Buvette du Parc**.
- **Berthemont-les-Bains** : action victorieuse pour obtenir une **infirmière** dans les thermes.
- **La Roche-Posay** : nombreuses améliorations obtenues grâce au dialogue avec les thermes.
- Élaboration de la **Charte du curiste**, linge à changer sans supplément, 5 zones d'application pour les soins de boues, etc.

#### **2017 à 2010**

- Nous portons la voix des curistes devant le Comité d'Évaluation et de Contrôle (CEC) de l'Assemblée Nationale.
- Action à propos de l'attitude de certaines CPAM pouvant décourager des assurés sociaux d'aller en cure.
- La FFCM **œuvre** avec le CNETH pour que des **curistes mutualistes** n'aient plus à avancer le Tiers-Payant.
- Nous amenons une société thermale à annuler un supplément pour les curistes externes.

#### **2009 à 2000**

- Lancement de l'action, puis suppression des prétendus "frais de dossier".
- Fin généralisée des horaires préférentiels institués par certaines stations.
- Maintien dans le forfait thermal de certains soins complémentaires.
- Sauvegarde de la liberté de prescription des médecins dans une station d'Auvergne.



Association des  
**Curistes**  
de Capvern les  
**Bains**



## L'ACCB, un lien précieux entre les curistes

Au cours des trois dernières années, les circonstances nous ont conduit à organiser nos relations avec les curistes de Capvern-les-bains de façon différente. Chaque mercredi veille d'AG, distribution de brefs tracts annonçant à la fois la tenue d'un stand d'information le matin et l'Assemblée Générale en fin d'après-midi.

Les conversations du matin permettent aux membres du conseil d'administration un accueil personnalisé des curistes, tandis que la réunion du soir constitue un lieu d'échanges entre tous les participants et favorise la création de liens entre certains d'entre eux. La réunion offre aussi à notre Président la possibilité de présenter le bilan des actions de l'année écoulée, particulièrement celui des contacts avec la direction des thermes, et la mairie. C'est la FFCM qui nous représente au Ministère de la Santé.

### Cherchez l'erreur !

A l'époque où nous sommes submergés d'injonctions de respect de la planète et de réduction des dépenses, en particulier de santé, **il est paradoxal que les politiques veuillent tuer le thermalisme** : réduction drastique des moyens accordés aux stations thermales et augmentation spectaculaire du reste à charge pour les curistes, alors que les soins thermaux sont ceux dont le coût augmente le moins. **En 12 ans le coût du thermalisme a augmenté de 8,6%, celui des médicaments de 70% ! Ne serait-ce pas le fruit de l'action de groupes de pression privés soucieux de leurs bénéficiaires ?**

### Ambassadeurs et ambassadrices de Capvern-les-bains

Des curistes bénévoles membres de l'ACCB s'engagent à faire connaître notre station autour d'eux afin que Capvern nous soigne encore longtemps !

### Un grand merci à tout le personnel de Capvern-les-bains



La pandémie a mis en évidence la qualité rare des soins à Capvern. C'est pourquoi nous sommes particulièrement heureux d'avoir instauré la tradition du pot de fin de saison offert au personnel des thermes. Cette réunion conviviale constitue l'occasion d'échanges informels et chaleureux entre membres de l'association et salariés de la station.

## Efficacité thérapeutique et thermalisme

Le grand public confond thalassothérapie et thermalisme, soins de confort sur une courte durée et soins thermaux pendant trois semaines consécutives. Croyez-vous que certains viennent 54 ans d'affilée et à la place de leurs vacances juste pour le confort ? Evidemment non :

**la plupart du temps ces soins leur sauvent la vie ou leur évitent dialyse et transplantation.**

2023

L'ACCB en fin de cure comptait 485 adhérents à jour de leur cotisation !  
(Rappel en 2022 : 406)

### Adhésion ou Contact avec l'ACCB

Association des Curistes de Capvern les Bains  
3 rue Emile Zola 82000 Montauban  
Précisez votre mail pour limiter l'envoi onéreux de courrier

### 3) Le nerf de la guerre

La FFCM est entièrement gérée par des **bénévoles**, c'est-à-dire des personnes qui prennent sur le **temps** qu'ils pourraient consacrer à la famille, aux loisirs, au repos, etc., etc., et qui sont souvent de leur poche pour maintenir l'activité de la FFCM qui **profite à tous** les curistes (Cf. page 1).

Nous remercions chaleureusement les curistes, les anciens curistes, les annonceurs, les médecins, les sympathisants du thermalisme social et médicalisé, etc., sans qui nous ne pourrions plus exister, d'autant plus que nous ne réclavons pas de subventions, afin de maintenir notre **indépendance**.

La cotisation **minimum** est fixée à **10 €** depuis **23 ans** (**moins de 1 €/mois** !), malgré l'**inflation**.

En cette fin d'année, nous espérons que ceux qui n'ont pas encore adhéré **franchiront** le pas et que ceux qui n'ont pas encore **renouvelé** leur cotisation, voudront bien donner un **coup de pouce**, ne serait-ce que **2 ou 3 €** de plus. A l'avance **merci**.

### 4) La parole aux principaux intéressés

Les **curistes**, sont, avec leurs médecins, les plus **qualifiés** pour juger de l'**efficacité** du thermalisme. Mais comme la parole leur est comptée, voici après Capvern, des témoignages parmi tant d'autres :

- *J'en attends énormément chaque année (patiente en orientation gynécologie pour une endométriose ndlr), car grâce à cette cure je n'ai plus de douleur pendant 10 mois et 10 mois sans douleur c'est juste extraordinaire, ça n'a pas de prix*

- *J'ai été diagnostiqué « Maladie de Crohn » en 1991, pendant une quinzaine d'années j'ai pris les traitements médicamenteux sans résultats si ce n'est plutôt négatifs. Et puis en 2004 j'ai effectué une cure à Châtel-Guyon que je renouvelle depuis chaque année avec un bénéfice avéré. Je n'ai plus pris de traitements chimiques jusqu'en 2021...*

- *Deux cures thermales à La Roche-Posay pour traiter un psoriasis de naissance résistant à tous les traitements depuis 45 ans et ...plus rien ! Alors que l'on donne de la chimio à certains.*

- *J'ai subi l'ablation de la vessie et de la prostate en 2010. Entre autres conséquences, des infections urinaires à répétition avec prises d'antibiotiques 2 à 3 fois par an. Sur conseil de mon urologue après une énième infection, cure à La Preste (Pyrénées-Orientales) sans prise d'aucun médicament.*

*3 semaines de cure en octobre 2013, aucune infection pendant une année mais les bienfaits s'estompent avec le temps bien sûr. Je recommence ma cure en ce mois d'octobre 2014."*

- *Après 10 ans de "traitement" (cortisone à haute dose), des hospitalisations dues à des crises d'asthme, 2 opérations à cause de polypes dans les sinus, (perte de l'odorat, etc.), et en désespoir de cause, mon médecin m'a envoyé au Mont-Dore. Au bout de 3 années j'avais diminué ma consommation de médicaments de 70% et retrouvé partiellement l'odorat. Après 10 ans de cure, plus de crises d'asthme, et j'ai retrouvé largement l'odorat. Bien sûr, les effets s'estompent au fil des mois, et je sais que je dois y retourner aussi longtemps que je le pourrai. Merci au thermalisme et au médecin qui m'a permis de retrouver la vie normale à laquelle je ne croyais plus."*

- *Un frère qui en meurt, une amie amputée, et moi qui suis également atteinte d'artérite des membres inférieurs...On a beau nous dire que c'est l'obstruction d'une ou plusieurs artères qui prive le muscle de son apport de sang purifié et provoque des douleurs difficilement supportables à la marche, et que les techniques chirurgicales des hôpitaux modernes permettent de voir dans l'artère et de la nettoyer. Après 12 interventions chirurgicales en 4 ans, j'ai appris par la FFCM qu'il existait notamment à ROYAT, un établissement thermal spécialité dans ce domaine.*

*Après avoir essuyé l'incompréhensible refus de praticiens qui considèrent que les cures ne servent à rien, j'ai failli être découragée...cependant, j'ai persisté, et à 93 ans, je vais effectuer ma 4<sup>ème</sup> cure. Depuis, je n'ai plus subi d'intervention chirurgicale pour artérite. C'est formidable."*

- *Je suis née avec des problèmes hépatiques invalidants qu'aucun médicament n'a amélioré. J'ai donc été obligée de faire des recherches par moi-même dans des bibliothèques et j'ai découvert que les eaux de Vichy pouvaient apporter une amélioration à mon état. J'ai effectué ma première cure en 1972 et j'ai obtenu des résultats positifs et inespérés. Du coup j'en suis à ma 51<sup>ème</sup> cure à Vichy.*

A l'inverse, ce sont les calomnies répandues contre la médecine thermale, qui s'étalent dans les médias à partir de septembre...quand il faut discuter du financement de la Sécurité Sociale (PLFSS).

Nous estimons que le principal motif de ces attaques malhonnêtes, reste que certains n'admettront jamais l'**aspect social** du thermalisme, car il permet depuis 1947 au "**petit peuple**" qui constitue la grande **majorité** des curistes, d'accéder à des soins réservés jusqu'alors aux **plus aisés**.

## 5) VII° congrès de la FFCM

Le 7° **congrès** de la FFCM s'est tenu le **20/09/23** au **Mont-Dore** dans la Salle de conférence de l'Office du Tourisme que la mairie a mis gracieusement à notre disposition et que nous remercions.

Après le mot de bienvenue et de remerciements du président, l'assemblée a respecté une minute de silence en souvenir des membres de la FFCM qui nous ont quitté depuis notre congrès précédent.

L'assemblée a désigné à main levée et à l'unanimité les membres du bureau électoral chargé du contrôle et du dépouillement des bulletins de vote.

Puis nous avons traité au titre de l'AGE la petite modification des statuts qui consistait à remplacer le mot « **avant** » situé au 1° § de l'article 7 de nos statuts par le mot **après** (Cf. résultat des votes page suivante).

Ensuite au titre de l'AGO, le président de la FFCM a lu le **\*rapport d'activité** et a échangé avec des adhérents qui ont essentiellement exprimé leur inquiétude à propos de **l'explosion du reste à charge** thermal et de la **confusion** entretenue par certains entre le thermalisme **social** et **médicalisé** destiné à **tous les malades** et le « bien être » et autres **barbotages** à l'intention des gens **aisés et bien portants**.

En conséquence, la proposition d'une motion à rédiger par le Conseil d'Administration de la FFCM à l'intention du Ministère de la Santé, de la CNAM et au CNETH, à propos de l'explosion du reste à charge, a été adoptée à mainlevée et à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Un adhérent a aussi témoigné de la détermination dont il a dû faire preuve en 2023 pour faire respecter l'ordonnance de son médecin. En effet il était prescrit 9 cataplasmes multiples au titre de la rhumatologie, en alternance avec 9 cataplasmes uniques au titre des Affections Digestives.

Or, les thermes ont tenté de regrouper ces deux soins le même jour.

D'autre part, la question concernant la pratique de certains médecins qui déclarent les trois visites médicales comprises dans le forfait de surveillance médicale de cure, tout en n'en effectuant en réalité que deux, voire une seule, a été soulevée.

Nous avons rappelé que la FFCM n'a pas cessé depuis **2017** d'alerter l'Assurance Maladie, notamment via des saisines de la **Commission Paritaire Nationale du Thermalisme (CPNT)**, composée de la CNAM et du CNETH) et que cette dernière nous avait auditionné le **13 juin** dernier.

A cette occasion, nous avons demandé à la CNAM de prendre des mesures pour stopper cette dérive au détriment de la Sécurité sociale qui est notre bien commun.

En conséquence, la proposition d'une motion à ce propos qui sera rédigée par le Conseil d'Administration de la FFCM à l'intention de la CNAM et au CNETH, a été adoptée à mainlevée et à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

La trésorière, Mme Martine VAILLANT, a ensuite présenté le **\*rapport financier**, et répondu aux questions des adhérents qui ont constaté la bonne gestion des **\*comptes** de la FFCM.

(\* Cf. convocation envoyée courant juillet).

Le président, M. Jean-Pierre GROUZARD, a ensuite lu la liste des candidats au Conseil d'Administration et au Bureau et appelé les candidats présents, ainsi que le contrôleur des comptes, M Jacky FOUINO, pour une photo de famille.



**Présentation à l'Assemblée Générale.** De gauche à droite :: Chantal KERLOC'H, Bernard LE CLOAREC, Jacky FOUINO, Françoise FOUINO, Jean-Pierre GROUZARD, Ghislaine CASSIS, Martine VAILLANT, Patrick BROQUERIE, René CHAUDIER, Andrée CHAUDIER, Martine JORDAN, Antoine BLANCH et Claudine DE FARIA..

Voici à présent le résultat des votes :  
Inscrits : 1 308 - Votants : 393 (30,05%)

**Modification de l'article 7 des statuts**

La modification proposée est adoptée par 97,2% des suffrages exprimés.

Blanc ou nuls : 6 (1,5%) - Exprimés : 387 (98,5%)

OUI : 376 (97,2%) - NON : 9 (2,3%) - ABSTENTION : 2 (0,5%)

**Rapport d'activité**

Le rapport d'activité est adopté par 97,7% des suffrages exprimés.

Blanc ou nuls : 5 (1,3%) - Exprimés : 388 (98,7%)

OUI : 379 (97,7%) NON : 7 (1,8%) - ABSTENTION : 2 (0,5%)

**Rapport financier**

Le rapport financier est adopté par 98,2% des suffrages exprimés.

Blanc ou nuls : 5 (1,3%) – Exprimés : 387 (98,5%)

OUI : 380 (98,2%) NON : 7 (1,8%) - ABSTENTION : 2 (0,5%)

**Liste des candidats au Conseil d'Administration**

La liste des candidats au CA est élue par 98,2% des suffrages exprimés.

Blanc ou nuls : 21 (5,3%) - Exprimés : 372 (94,7%)

OUI : 368 (98,9%) NON : 2 (0,5%) - ABSTENTION : 2 (0,5%)

**Liste des candidats au Bureau**

La liste des candidats au Bureau est élue par 98,9% des suffrages exprimés.

Blanc ou nuls : 23 (5,9%) - Exprimés : 370 (94,1%)

OUI : 366 (98,9%) NON : 2 (0,5%) ABSTENTION : 2 (0,5%)

| <b>Liste des élus au Conseil d'Administration</b> | <b>Liste des élus au Bureau</b>                                    |
|---|--|
| Monsieur GROUZARD Jean-Pierre                     | <b>PRESIDENT :</b> Monsieur GROUZARD Jean-Pierre                   |
| Monsieur LE CLOAREC Bernard                       | <b>1° VICE-PRESIDENT :</b> Monsieur LE CLOAREC Bernard             |
| Madame JORDAN Martine                             | <b>2° VICE-PRESIDENTE :</b> Madame JORDAN Martine                  |
| Monsieur Antoine-Pierre BLANCH                    | <b>3° VICE-PRESIDENT :</b> Monsieur Antoine-Pierre BLANCH          |
| Monsieur PATIN Guy                                | <b>4° VICE-PRESIDENT :</b> Monsieur PATIN Guy                      |
| Monsieur BROQUERIE Patrick                        | <b>5° VICE-PRESIDENT :</b> Monsieur BROQUERIE Patrick              |
| Madame KERLOC'H Chantal                           | <b>6° VICE-PRESIDENT :</b> <i>Aucune candidature pour ce poste</i> |
| Monsieur REIGT Jean-Pierre                        | <b>SECRETAIRE :</b> Madame KERLOC'H Chantal                        |
| Madame VAILLANT Martine                           | <b>SECRETAIRE ADJOINT :</b> Monsieur REIGT Jean-Pierre             |
| Madame FOUINO Françoise                           | <b>TRESORIERE :</b> Madame VAILLANT Martine                        |
| Madame CASSIS Ghislaine                           | <b>1° TRESORIERE-ADJOINTE :</b> Madame FOUINO Françoise            |
| Monsieur TARSIGUEL Alain                          | <b>2° TRESORIERE-ADJOINTE :</b> Madame CASSIS Ghislaine            |
| Madame ROUFFET-PINON Andrée                       |  |
| Madame LERAT Marie-Paule                          |  |
| Madame DE FARIA Claudine                          |  |
| Madame BLOCMAN Christiane                         |  |
| Monsieur CHAILLOUX Adolphe                        |  |
| Madame CHAILLOUX Gisèle                           |  |
| Madame GALLO-VERET Annie                          |  |
| Monsieur RAOULT Jean-Maurice                      |  |
| Monsieur SOULEIL Maurice                          |  |
| Monsieur CHAUDIER René                            |  |
| Madame CHAUDIER Andrée                            |  |
| Madame BOULEZ Lizia                               |  |
| Monsieur CHEBEL Farid                             |  |
| Madame GUILLAUME Nicole                           |  |

Enfin, le Conseil d'Administration s'est réuni à l'issue de l'Assemblée pour tirer un rapide bilan du congrès et travailler sur les motions décidées par l'Assemblée.

La FFCM remercie ses adhérents pour leur confiance, les bénévoles pour leur dévouement et donne rendez-vous à tous dans le courant de Mai 2024 pour notre prochaine Assemblée Générale annuelle.

## **6) Une saison 2023 contrastée**

Après une première moitié de saison mitigée, la fréquentation s'est ensuite relevée, avec des résultats **variables** d'une **station** à l'**autre**, sans toutefois retrouver l'optimum des 600 000 curistes de 2018.

Malgré tout, cela confirme l'**attachement** des assurés envers l'**efficacité** de la médecine thermale, en dépit des **calomnies**, du **bourrage de crâne** avec le « bien-être », et de l'**explosion** de la **taxe** en sus du **tarif** pris en charge par l'assurance maladie, qui est **prélevée** par les **thermes** (**complément de facturation** ou **hors prise en charge**, **HPEC**, Cf. **ex ci-dessous**), qui **dissuadent** nombre de malades.

Ex : cure double-orientation **Voies Respiratoires** (VR1) et **Rhumatologie** 2° orientation entre 2014 et 2023 :  
**+26 €** en 2014, **+60 €** en 2022 et **+118 €** en 2023, malgré les efforts des partisans du thermalisme.

Bien qu'il semble que la hausse qui s'ajoutera en 2024 n'atteindra pas les proportions de celle de 2023, il n'en reste pas moins que cette gangrène très rarement couverte par les mutuelles, a déjà **grignoté de facto** le taux de prise en charge des cures de **15%** (y compris pour les ALD, MP, AT, etc.).

Pour sortir de ce piège en contradiction flagrante avec la Convention Nationale Thermale (CNT), qui oblige à l'**accès à un thermalisme de qualité égale pour tous**, nous préconisons une **refondation** urgente de la **prise en charge** qui permettrait **d'effacer** progressivement le reste à charge thermal.

## **7) Echos des stations**

### **LUCHON (31) (Voies Respiratoires et Rhumatologie)**

Située dans un magnifique environnement naturel et surnommée la « Reine des Pyrénées », Luchon bénéficie d'eaux sulfatées aptes à traiter les affections ORL, respiratoires, ainsi que rhumatologiques.

Alors qu'elle a souffert d'une baisse de fréquentation qui s'est amplifiée avec la pandémie qui l'a fait passer de 11 114 curistes en 2018 à 6 331 en 2022, il a été décidé sous la gestion du groupe ARENADOUR, de lancer un ambitieux projet de restructuration, rénovation et d'agrandissement.

Les travaux devaient s'étaler de 2022 à 2023 sans que les curistes soient gênés.

Mais des curistes en **Rhumatologie** (service de **2° classe**) en cure entre la fin juillet et la 1° quinzaine d'août 2023, ont organisé la pétition ci-dessous à propos de divers dysfonctionnements. Ils ont aussi demandé à la FFCM de la transmettre à la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM).

### **Pétition des curistes de 2° classe de Luchon – Orientation : RHUMATOLOGIE**

*Nous, curistes de 2° classe de Luchon en Rhumatologie, protestons contre les conditions d'accueil et de soins qui nous sont imposées, et dans lesquelles se déroule notre cure. Nous demandons :*

- Un lieu de repos (obligation légale)
- L'égalité des SOINS avec les curistes de 1° classe
- La réduction du nombre de personnes en piscine de mobilisation afin de pouvoir effectuer nos exercices correctement
- Des toilettes supplémentaires séparées curistes/personnel (obligation légale)
- Un point d'eau potable dans l'aile rhumato, ainsi qu'à l'entrée du vaporarium, des douchettes en fonction à l'intérieur (du vaporarium ndlr)

*A ce jour, nous ne trouvons pas les conditions nécessaires pour une cure bénéfique, pas plus que la quiétude et la sérénité propres à notre bien-être, et en aucun cas le respect de vos engagements de thermalisme médicalisé de qualité.*

Il faut préciser qu'une partie de ces faits est liée à des problèmes **bactériologiques** dont certains s'annonçaient dès le mois de Mai, avant de s'amplifier en Juin (stockage d'eau, piscine circulaire du vaporarium et baignoires), ce qui a entraîné dans un 1° temps la fermeture de postes de soin.

Puis courant Août, 2 vagues d'annulation sont passées par là et **950 cures** en **rhumatologie 2° classe annulées**. La fréquentation chute donc à **5 257 curistes** en **2023** contre **6 331** en **2022** et **11 114** en **2018**.

Les cures en **1° classe**, les cures **ORL** et les activités non-prises en charge étant épargnées..

Ceci et les travaux en cours, ne paraissent pas suffisants pour oblitérer l'établissement de toute responsabilité à propos de l'absence d'un lieu de repos, le cabinet de toilette partagé par les curistes et le personnel, la sécurité discutable au vaporarium, ainsi que l'absence de points d'eau potable et ce, d'autant plus que les choses semblent se passer beaucoup mieux en première classe.

C'est pourquoi nous avons demandé à la Commission Paritaire Nationale du Thermalisme de rappeler à cet établissement ses obligations, y compris celle consistant à traiter tous les curistes avec égard, comme cela est spécifié par la Charte du curiste.

**BALARUC-les-BAINS (34) (Rhumatologie et Phlébologie)** Idéalement située en bordure de l'Étang de Thau, la station de Balaruc qui dispose des eaux parmi les plus minéralisées du Languedoc et de soins de boue réputés, continue à tenir sa place de n° 1 de France. Après les 43 527 curistes accueillis en 2022 (contre 53 411 en 2018), elle vise une fréquentation de 48 000 curistes en 2023.

**DIGNE-les-BAINS (04) (Voies Respiratoires et Rhumatologie)** Cette agréable station provençale connue pour son ambiance aussi familiale qu'ensoleillée (6 515 curistes en 2018 contre 3 691 en 2022), a décidé au mois de juin de rechercher un opérateur privé pour gérer les thermes et l'Hôtel Le Richelme.

**NANCY (54) (Rhumatologie)** Après 4 ans de travaux, le complexe « Nancy Thermal » et ses 20 000 m<sup>2</sup> géré par le groupe VALVITAL devait ouvrir un espace cure thermique censé accueillir 3 000 curistes en 2023.

Après 2 reports (Mai et juin) pour non-conformité de la qualité de l'eau, l'espace cure n'a ouvert que le 17 juillet, tout en continuant d'enchaîner les problèmes. Selon L'Est-Républicain du 7 août : *Manque de personnel, soins non-assurés, pétition : Nancy Thermal patauge, les curistes en colère.*

Plus tard, 350 patients étaient privés de certains soins et le 18 août, on apprenait la fermeture totale de l'espace cure pour une durée indéterminée. Apparemment de sérieux travaux sont nécessaires.

**BERTHEMONT-les-BAINS (06) (Voies Respiratoires ORL et Rhumatologie)**

L'**unique** station de la Côte d'Azur située sur la commune de Roquebillière (06) est aux portes du magnifique et sauvage **Parc du Mercantour**. Elle a accueilli **1656** curistes en 2019 et **917** en 2022.

Après leurs actions en juillet 2022 qui ont notamment obligé les thermes à embaucher une **infirmière en 2023**, les curistes FFCM de Berthemont continuent à **informer** les curistes et restent **vigilants**.

**LA ROCHE-POSAY (86) (Dermatologie et Affections des Muqueuses Bucco-linguales)**

Cette agréable et belle station est la référence européenne en matière de traitement des affections **dermatologiques** (eczéma, psoriasis, etc.), des séquelles de **cicatrisation** et de **brûlures**.

Si la réunion FFCM de septembre 2022 avait permis de lister les principales préoccupations des curistes dont nous avons ensuite discuté avec les thermes, la réunion de septembre 2023 a permis de mesurer les améliorations réalisées à la suite de ce dialogue avec les responsables des thermes.

Nous citerons notamment :

- Le respect des **10 mn de soins effectifs** aux massages.
- L'Affichage des **temps de soins** et des principes de la **charte du curiste**.
- L'Amélioration des **douches de pulvérisation** (Les douches périnéales le seront aussi en 2024).
- Le **changement de peignoir** sans payer de supplément.
- La **pose d'horloges** dans les services et l'Installation prochaine de baignoires de **grande taille**.
- La meilleure gestion des **temps d'attente** entre les soins.

D'autre part la municipalité a commencé à améliorer le service de la navette thermique avec la création d'arrêts et de rotations supplémentaires.

**CHALLES-Les-EAUX (73) (Voies Respiratoire et Gynécologie)** Réputés pour leurs eaux très riches en soufre, les thermes de **Challes-les-Eaux** gérés par la Chaîne Thermale du Soleil n'ont pas ouvert en 2023.

« Un **contexte économique extrêmement dégradé** » et la baisse de la fréquentation (1 732 curistes en 2012 contre 542 en 2022), expliquent cette décision qui clôt **149 ans** de bons et loyaux **services**.

**AIX-LES-BAINS Thermes Nationaux (73) (Rhumatologie et Phlébologie)**

La fréquentation du 1<sup>o</sup> établissement de la région Auvergne-Rhône-Alpes continue à se redresser en **2023** mais restera encore assez loin des **27 863** curistes accueillis en **2018**.

Une délégation de curistes FFCM a rencontré la directrice du service clientèle le 5 juin pour exprimer des doléances portant notamment sur :

- La lourde incitation qui revient à soumettre les malades en **ALD, AT, MP**, etc., aux **arrhes** de réservation dont ils sont **dispensés** par la **Convention Nationale Thermale** et la **Charte du curiste**.
- L'obligation de payer un supplément de 18 € pour bénéficier d'une 2<sup>o</sup> serviette/jour en Rhumatologie.
- L'explosion du Reste à Charge thermal en 2023 (supplément de facturation, HPEC, etc.).
- L'absence des massages sous l'eau qui étaient prodigués par des **Masseurs-Kinésithérapeutes diplômés d'état** et pris en charge dans le forfait thermal, alors qu'à présent il faut payer **60 €** de sa poche pour obtenir une prestation effectuée par des gens qui ne semblent pas disposer de ce diplôme.

**CHAUDES-AIGUES (15) (Rhumatologie)** Située entre les Monts du Cantal et de l'Aubrac, cette **agréable** station **familiale** propose des soins efficaces et organise de bonnes animations de la saison thermique. Elle bénéficie d'un fort taux de satisfaction et elle continue à redresser sa fréquentation en 2023.

**LE MONT-DORE (63) (Voies-Respiratoires et Rhumatologie)** Après les 8400 curistes de 2022, c'est l'un des établissements qui pourrait retrouver ou dépasser l'optimum de **9300** curistes en **2023**.

Ce nouveau succès bien mérité renforce la place de 1° station d'Auvergne qu'elle détenait déjà.

En 2023, le berceau de la FFCM, a non seulement accueilli l'AG du 10/05 qui a entériné les modifications de nos statuts, ainsi que notre VII° congrès le 20/09, mais également deux réunions d'information (10/05 et 19/09), qui ont permis à de nombreux curistes de découvrir la FFCM.

Nous remercions vivement la municipalité, et les services de l'Office du Tourisme pour la mise à disposition de la salle de conférence et nos annonceurs du Mont-Dore pour leur fidèle soutien.

Nous donnons rendez-vous à tous en Mai 2024 (date à préciser ultérieurement) pour notre prochaine AG.



**Hôtel de Russie**  
Le Mont-Dore  
3 rue Favart 63240

04 73 65 05 97



**Gîte LE P'TIT CHAM Hôtel**

04 73 65 22 33

- Le Mont-Dore -



**LAURENT 1<sup>er</sup>**  
BAR - BRASSERIE  
RESTAURANT  
PLAT DU JOUR - FORMULES  
MENUS CARTE

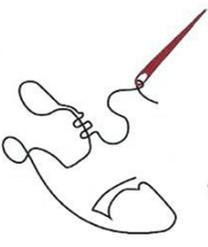
5, rue Meynadier  
63240 Le Mont-Dore  
☎ 04 73 65 02 59



**Hôtel Le Richelieu**  
M. Thomas BINDER et Nathalie

13, avenue de la Libération  
63240 Le Mont-Dore  
info@hotellerichelieu.com  
www.hotellerichelieu.com

Tél. 04 73 65 00 38



*La Louve Dore*

**RIEKER - REMONTE**  
RANDONNÉE OLANG

7 Rue Favart - 63240 MONT-DORE  
Tél : 06 58 80 33 11  
la.louve.dore@hotmail.fr

**HOTEL<sup>du</sup> Parc**

Le Mont-Dore Massif du Sancy - Site officiel de l'hôtel

FRANCAIS - ENGLISH



11, rue Meynadier - 63240 Le Mont-Dore  
Tél : 04 73 65 02 92

**Ets Ondet & Fils**  
Boissons et combustibles



distriboissions

3 rue Cohadon-Hugon  
63240 Le Mont-Dore  
04 73 65 01 65  
04 73 65 28 74  
ondetfils@wanadoo.fr

ZAC des Listes  
63500 Issoire  
04 73 89 17 85  
04 73 89 95 02



**IMMOBILIER GERGOVIA**  
Location-Ventes-Syndic

Tél : 04.73.65.21.07  
Site : [www.immogergovia.com](http://www.immogergovia.com)  
Mail : [immogergovia.montdore@wanadoo.fr](mailto:immogergovia.montdore@wanadoo.fr)

19 place Charles De Gaulle-63240 LE MONT-DORE

vêtement de montagne

Bienvenue chez Lac & Volcan

14 rue Jean-Moulin  
63240 Le Mont-Dore

95 Bd Clémenceau  
63150 La Bourboule

5 Rd point des Pistes  
63610 Super Besse

19 place de la Gayme  
63310 Besse en Chandesse

@lacetvolcan @lacetvolcansport

**Au Petit Paris**

Truffade  
Salades  
Crêpes  
Glaces



Rue piétonne Jean Moulin  
Tél. 04 73 65 01 77

Joie d'offrir

**CADEAUX - SOUVENIRS**  
**ARTISANAT - JOUETS**

place du Panthéon - 63240 Le Mont-Dore  
Tél. 04 73 65 00 66



**BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR**  
du SANCY

6 et 8 rue Favard  
63240 LE MONT DORE  
04 73 65 28 00  
06 89 53 33 75

Nos marchés :  
Vendredi : Commeny (03)  
Samedi : St Eloy les Mines (63)

*Le Capucin Bavard*

Le journal d'ici  
qu'on nous envie ailleurs !

14, rue Favard  
63240 Le Mont-Dore 06-86-60-28-98

**DAX et ST-PAUL-lès-DAX (40) (Rhumatologie et Phlébologie)** Le « **Grand Dax** » (Dax + St-Paul-lès-Dax), est l'ensemble le plus diversifié de France pour recevoir les curistes dans les **meilleures** conditions avec ses **16 établissements** (dont 1 hôpital) et **développe un esprit familial** pour fidéliser les curistes.

La réputation **thérapeutique** de ses exceptionnels soins de **boue maturée** de conception **locale** n'est plus à faire, tandis que la proximité de la forêt des Landes et de l'Océan Atlantique permet de compléter les bienfaits de la cure.

De plus, les curistes bénéficient sur place des nombreux **avantages** d'une ville à taille humaine (équipements, animations, commerces nombreux et variés, etc.).

La fréquentation est répartie à la **hausse** en 2023. Le cap des **48 000** curistes pourrait être dépassé. La FFCM rappelle aux curistes de Dax et de Saint-Paul-lès-Dax qu'ils peuvent contacter notre Déléguée des Landes, Mme **LERAT Marie-Paule** au **06-21-37-15-58** pour tout problème qui touche à la cure.

**Sb.**  
Coiffeur conseil  
4, rue Neuve  
40100 Dax  
05.58.90.15.25  
Ou rendez-vous en ligne sur  
WWW.PLANITY.COM

logeadax.com  
Vous recherchez un studio ou un appartement pour votre cure ?  
• Plus de 120 locations du STUDIO à la VILLA  
• Gestion locative complète  
• Accompagnement administratif  
• Attention particulière à votre recherche  
• Information sur vos activités de curistes  
05 58 90 41 29  
contact@logeadax.com  
66 cours du M<sup>re</sup> Joffre - DAX  
Coeur thermal  
Sources d'attente

**Lem**  
Landes Esprit Micro  
Vente de Matériels et Logiciels  
Dépannage en atelier ou sur site  
Cybercafé  
0953 059 987  
45 Avenue Georges Clemenceau - 40100 DAX  
www.landesepritmicro.com contact@landesepritmicro.com

**COPYTEL**  
ATELIERS D'IMPRESSION DEPUIS 1995  
Dax - 05 58 900 900

**Le Canard chez Degert**  
Canards élevés et gavés par nos soins  
Dans le respect de la tradition  
Conserves et Produits « Faits Maison »  
23, rue St Pierre 40100 Dax ☎ 05.58.74.65.73

**E.Leclerc**  
Dax - St Pierre  
74 rue de la croix blanche - Tél. 05.58.56.68.00  
Ouvert du Lundi au Samedi de 8h30 à 20h sans interruption  
Ouvert le Dimanche de 9h à 12h30  
Le manager à bijoux  
E.Leclerc  
optique  
E.Leclerc  
parapharmacie  
E.Leclerc  
Avec E. Leclerc, protégeons l'environnement

**les Tourtières de Dax**  
Le savoir-faire de l'ancienne équipe de la Tourtière est heureuse de vous retrouver  
15 RUE SAINT PIERRE - 40100 DAX  
05 58 47 06 43  
lesgourmandisesdelulu@orange.fr

**TERRES D'ADOUR**  
LES PRODUITS DE NOS FERMIERS  
UNE INITIATIVE DE PRODUCTEURS LOCAUX  
NOTRE MAGASIN À DONZACQ  
305 Route de Cascahan  
05 58 58 33 43  
www.terres-d-adour.fr  
LE MARCHÉ  
VENEZ AUSSI DÉGUSTER NOS PRODUITS À DAX, PLACE DE LA COURSE  
05 58 57 72 60  
LA CUISINE  
LES PLATS DE NOS FERMIERS  
DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR

**Duval**  
Boulangerie  
Pâtisserie  
Salon de Thé  
25, rue Saint-Pierre - 40100 Dax  
Tél. 05 58 74 00 82

**LES PINS**  
**SOLEIL**  
Camping au cœur des Landes  
Prix spéciaux curistes  
Route des minières  
40990 Saint-Paul-Les-Dax  
05 58 91 37 91  
info@pinssoleil.com  
www.pinssoleil.com

**Le Bascat**  
CAMPING \*\*\*  
Rue de Jouandin - 40100 DAX ☎ 05 58 56 16 68  
infolebascat@orange.fr campinglebascat.com

**LES CHÊNES**  
CAMPING  
HÔTELLERIE DE PLEIN AIR  
Pierre Albaladejo  
Allée du Bois de Boulogne  
40100 DAX  
Tél: 05 58 90 05 53  
email: campinglechenes@bala-dax.fr  
Site: www.camping-les-chenes.fr  
RC DAX 815 197 330 SAS au capital de 10 000 €

### **VICHY (03) (Appareil Digestif, Maladies Métaboliques, Rhumatologie)**

Cette belle station inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, dispose d'eaux thermales d'une qualité thérapeutique remarquable, ainsi que du soin 406 (illutation générale, qui permet l'application de boue en contact direct avec la peau sur l'ensemble du corps) qui sont plébiscités par les curistes. Après les actions de la FFCM en 2021 et 2022 qui ont permis de rétablir l'application pleine et entière du soin 406 en 2023, cette année a été émaillée d'événements qui ont heureusement amené le groupe France-Thermes à mieux entendre les préoccupations des curistes et à réviser certains projets. En mai, une pétition spontanée des curistes a remporté un vif succès pour parer à un éventuel remplacement à l'avenir du soin 406 par des cataplasmes. Comme la FFCM avait aussi informé les curistes et les médecins à ce sujet, c'est tout naturellement que nous avons poursuivi cette pétition. Du 16 au 26 juin, malgré les inconvénients que l'on devine, une majorité des curistes a soutenu une grève des personnels à propos des conditions de travail, de la durabilité des emplois et des salaires. En septembre des curistes FFCM de Vichy ont rencontré la direction pour porter les préoccupations des curistes et préparer une autre entrevue en Octobre avec des responsables de France-Thermes. La réunion de la FFCM du 11 octobre a attiré beaucoup de monde, au point que nous nous excusons auprès des curistes d'avoir été empêchés d'accéder à la salle pour des raisons de sécurité. Les curistes ont été entendus, car le soin 406 est **maintenu** et le projet de cataplasme **abandonné**. D'autre part, le projet d'intégrer un service de 1° classe aux thermes Callou n'est plus jugé nécessaire, puisque les thermes des Dômes ont déjà l'habitude et la capacité d'accueillir cette clientèle. Toutefois la rénovation de Callou reste nécessaire et entraîne sa fermeture au moins jusqu'en 2024. Durant les travaux, tous les curistes seront reçus aux Dômes sans payer **aucun supplément**. Mais la capacité d'accueil sera limitée à **4 000** curistes/an et le soin d'entéroclyse ne sera pas disponible. Ce recentrage plus proche des attentes des assurés sociaux, va certes créer quelques problèmes provisoires, mais au bout du compte, il est plutôt porteur d'espoir pour les curistes et pour Vichy.

**ÉVAUX-LES-BAINS (23) (Rhumatologie, Phlébologie, Gynécologie)** Située dans un environnement naturel bucolique, cette **agréable** petite ville de 1 600 habitants dispose de thermes à **taille humaine** qui ont su **préserver** une ambiance **familiale** (7 575 curistes accueillis en 2022).

Alors que la saison 2023 se déroulait sous les meilleurs auspices, en fin de saison un problème de qualité de l'eau a obligé l'établissement à interrompre son activité plus tôt que prévu. Heureusement l'affaire semble résolue et la réouverture est prévue pour le 18 Mars 2024.

### **CHÂTEL-GUYON (63) (Appareil Digestif, Appareil Réno-Urinaire, Maladies Métaboliques et Rhumatologie)**

La situation continue globalement à s'améliorer en 2023 puisqu'en dehors d'une courte période en fin de saison où des bonbonnes stériles pour amener l'eau des entéroclyses ont été utilisées, les choses se sont mieux passées dans l'ensemble d'après les retours de la majorité des curistes.

La fréquentation donc pourrait passer de 3 900 curistes en 2022 à + de 4 200 en 2023.

La coordination entre la FFCM (Mme JORDAN et M. BLANCH) et les **commerçants**, l'ouverture de la **buvette** du parc est confirmée en **2023**. Ainsi les curistes peuvent faire la cure de boisson si importante sur le plan thérapeutique **au plus près** des sources. Là aussi, les choses vont vraiment dans le **bon sens**.

Les nombreux curistes réunis le 24 août au Casino (que nous remercions), ont salué les qualités thérapeutiques **uniques** des **eaux** de Châtel-Guyon, mais ils ont aussi exprimé leurs **inquiétudes** à propos de l'explosion du reste à charge, du manque de kinésithérapeutes, de l'insuffisance ou du grignotage de certains temps de soins (massages), du paiement en début de cure, mais de la remise de la facture à la fin de la cure, ou de l'absence de navette.

A la question sur la meilleure période de la journée pour recevoir le soin d'entéroclyse, nous avons rappelé notre position qui s'appuie sur l'**expérience des curistes** et l'avis du **Dr. Christian DEDET**, ancien président de la Société des Médecins de Châtel-Guyon (*Cf. extrait ci-après*).

*Y a-t-il **inconvenient** à ce que les soins thermaux soient effectués en **après-midi** au lieu du **matin**, me demandez-vous, la tradition du **matin** étant jusqu'alors **bien ancrée** ?*

*Je serais tenté de **répondre** par l'**affirmative**. Pas seulement pour défendre des habitudes, la tradition socio-culturelle de la chose thermale, mais parce que, si le rite des soins du matin s'est constitué, **d'un siècle à l'autre**, de même que s'est perpétuée la prescription hippocratique des **21 jours**, c'était parce qu'il correspondait de façon empirique à **des réalités biologiques** : cycles du **nyctémère** (alternance du jour et de la nuit qui constitue un cycle biologique de 24 h, ndlr), **meilleure réceptivité curative**...*

Nous avons enfin appris la triste nouvelle du décès de M. le **Dr. Jean IMBERT**, qui fut entre autres, un médecin thermal attaché au thermalisme social et à la vie de la station de Châtel-Guyon. La FFCM a présenté ses condoléances à sa veuve, Mme le **Dr. Danielle FAURE-IMBERT**.

**Sebastien**  
Maitre Artisan  
**Thevenet**

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

31 Av. Baraduc  
63140 CHATEL-GUYON  
04 73 86 76 11

**papillons!**

PÂTISSERIE

- PÂTISSERIE ARTISANALE -  
PÂTISSERIE, CONFISERIE & ÉVÉNEMENTS

36 Rue de l'hôtel de ville. 63130 Chatel Guyon  
contact@papillons-patisserie.com · 07.78.61.78.28

**Le Glacier 1900**

Bar - Brasserie  
Glaces - Crêpes  
Repas de groupes  
Plats à emporter  
PMU - FdJ

9, avenue Baraduc - 63140 CHATEL-GUYON  
Tél. 04 73 86 52 01  
steph.mach@orange.fr

**Carrefour contact**

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI  
DE 8H À 20H  
ET LE DIMANCHE MATIN  
DE 9H À 13H

Face à l'Office de Tourisme  
3 route de Riom  
CHÂTEL-GUYON

24h  
24h

**La Table Brayaude**  
cuisine du terroir

12, rue de la République  
63140 Châtel-Guyon

04 73 86 00 27  
06 15 73 83 44

www.restaurantlatablebrayaude.fr

Auberge  
**La Croix de Fer**

L'exigence du fait maison  
et la qualité de l'accueil

04 73 86 09 96

16 Rue de la Croix de fer  
63200 RIOM  
lacroixdefer.restau@free.fr

Restaurant de qualité reconnu  
par le collège culinaire de France

**Elle&Ana**

MINÉRAUX : BIJOUX et OBJETS (animaux, ...)  
Parapluies FRANCAIS (Fabriqués à Aurillac)

Depuis 2010 nous étions  
la Bijouterie L'Améthyste

10, Avenue Baraduc 63140 CHATEL-GUYON  
06 02 29 10 92

**GARAGE BAFOIL**

Dépannage Réparation Vente  
Véhicules Neufs et Occasions

5, Avenue de Belgique 63140 Châtel-Guyon  
Tél : 04 73 86 05 85 - Fax : 04 73 86 20 70  
[garagebafoil@wanadoo.fr](mailto:garagebafoil@wanadoo.fr)

**Pause Nature**

Institut et Boutique Bio

12 rue du Dr. Levadoux - 63140 Châtel-Guyon  
04 73 66 14 88 pausenature.chatelguyon@gmail.com

**CASINO**  
CHATEL-GUYON

Jeux-Bar-Restaurant-Spectacles-Concerts

**LE JACK**

# Presse # FDJ # PMU

26 rue de l'Hôtel de Ville - 63140 CHÂTEL-GUYON

Mardi au samedi: 06h30-12h30 / 14h00-19h00  
Dimanche et jours fériés: 07h00-12h30

Suivez-nous sur Facebook: Le Jack Tabac Presse FDJ

**L'impulsif**  
RESTAURANT

04 73 86 48 89 - [limpulsif-restaurant.com](http://limpulsif-restaurant.com)  
19 Ave Baraduc 63140 Châtel-Guyon

**BELIN & BELIN**  
BOULANGERIE POUR PASSIONNÉS

DES ADRESSES POUR LES PASSIONNÉS  
Du mardi au samedi de 6h30 à 19h30 et le dimanche de 6h45 à 13h

NOUVELLE ADRESSE

**RIOM** 14 rue de l'Hôtel de Ville  
Tél. : 04 73 38 00 11

**RIOM** 10 avenue Virlogeux  
Tél. : 04 73 63 17 35

**CHÂTEL-GUYON** 10 avenue de l'Europe  
Tél. : 04 73 86 27 15

**LA BOUCHERIE**  
RESTAURANT

28, Avenue Baraduc - 63140 Châtel-Guyon  
Ouvert 7J/7 - Service tardif  
04-73-66-17-57 - [baraduc@orange.fr](mailto:baraduc@orange.fr)

**Fromagerie Crèmerie**

Dépôt de pain

Produits du Terroir

Annie et Patrick Chaneloux

6 avenue Baraduc - 63140 Châtel-Guyon  
Tél. 04 73 33 54 30

**Chambres d'hôtes**  
La Musardière

04 73 86 01 46 06 69 15 78 63

JULIEN TUYA

30 rue du Commerce - 63140 CHATEL-GUYON

Site <https://www.lamusardiere63.fr/> Mail [lamusardiere@laposte.net](mailto:lamusardiere@laposte.net)

**Agence Le TUC Immobilier**

Vente - Achat - Location - Gestion

**ESTEVE Pascal**  
Résidence Le Savoie 13 Avenue Baraduc  
63140 CHATEL-GUYON  
tél : 06.87.67.70.89  
mail : [riom@letuc.com](mailto:riom@letuc.com)

**Lis tes Ratures**

**Librairie**  
Papeterie - Cadeaux  
Jeux - Rencontres littéraires

13 Ave Baraduc - 63140 Châtel-Guyon  
04 73 66 18 59 - [lis-tes-ratures-chatel@orange.fr](mailto:lis-tes-ratures-chatel@orange.fr)  
Lit-Tes-Ratures/Chatel



**LA BOURBOULE (63)** (*Voies Respiratoires ORL, Dermatologie, Affections des Muqueuses Bucco-linguales et Trouble du Développement de l'Enfant*) Cette agréable station familiale située dans l'environnement naturel préservé et ensoleillé de la vallée de la Haute-Dordogne, bénéficie d'équipements et tout ce qui permet un bon séjour. Elle a accueilli 1 905 curistes en 2022 contre 3 836 en 2018

En 2023, malgré les travaux en cours, la présence de 50% de nouveaux curistes et une tendance à la hausse des réservations par rapport à 2022, font espérer une amélioration de la fréquentation.



**ROYAT (63)** (*Maladies Cardio-Artérielles et Rhumatologie*). Royat est avant tout la station qui peut permettre à des patients atteints d'artérite et/ou de cicatrisation difficile d'échapper à l'amputation.

En 2023, la fréquentation (environ 6 100 curistes) contre 5 650 en 2021), continue à s'améliorer.

La ville a décidé de mettre en place une étude pour obtenir à terme l'agrément pour la Phlébologie.

Si vous avez entre 18 et 80 ans et que vous envisagiez d'y participer, vous pouvez appeler le 03 80 68 05 05 ou vous rendre sur [etude-royat.com](http://etude-royat.com).

Choisissez l'hébergement qui vous convient à **ROYAT**  
Avec le Syndicat des Loueurs de Meublés de Royat-Chamalières  
**Tous types d'hébergements classés : du Studio au F3**  
<http://royatchamaliereslocation.com/> - 06 88 26 19 24

**NÉRIS-les-BAINS (03)** (*Affections Psychosomatiques, Neurologie, Rhumatologie*)

C'est l'unique station à traiter les trois orientations maladies Psychosomatiques, Neurologiques et Rhumatismales.

Elle a accueilli 4 800 curistes en 2023 (4 230 en 2022) et les avis reçus sont majoritairement positifs.

Enfin, l'échec de l'achat des thermes en septembre 2023 n'affectera pas le fonctionnement en 2024, puisque le groupe France-Thermes conserve la gestion des thermes en attendant de faire une nouvelle offre.

Location de meublés

**Le Select**  
Ghislaine Cassis  
25 avenue Reignier  
03310 Nérès-les-Bains

170 m des thermes

2\* et 3\*

Téléphone : 06 77 78 54 89 / 04 70 06 72 35  
Site internet : [www.leseselectneris.fr](http://www.leseselectneris.fr)  
E-mail : [leseselect.cassis@live.fr](mailto:leseselect.cassis@live.fr)

R.e.: 519536726

**CHATEAUNEUF-les-BAINS (63)** (*Rhumatologie*)

Proche de l'environnement naturel remarquable des Combrailles, cette discrète station familiale qui se consacre uniquement à la rhumatologie, bénéficie d'une solide fidélité des curistes, en conservant une fréquentation aux environs des 700 curistes en 2022 et en 2023, retrouvant ainsi l'optimum de 2019.

**BAGNOLES-DE-L'ORNE (61) (Rhumatologie, Phlébologie, Gynécologie)** La pimpante et unique station située dans l'ouest de la France redresse nettement sa fréquentation en 2023 et pourrait donc se rapprocher des 13 100 curistes accueillis en 2019.

D'autre part, le journal Ouest-France du 7 juillet 2023 rapporte que suite à une plainte de la CPAM de l'Orne, les thermes ont dû payer une amende pour avoir employé des kinésithérapeutes étrangers, sans qu'ils exercent sous la **supervision** d'un masseur-kinésithérapeute **diplômé d'état**.

**BAGNERES-DE-BIGORRE (65) (Voies Respiratoires, Rhumatologie et Affections Psychosomatiques)**

Située à 550 m d'altitude et proche des cols d'Aspin et du Tourmalet, cette station pourrait accueillir environ 7 600 curistes en 2023 ce qui la rapprocherait des 8 569 atteints en 2019.

**ROCHEFORT/MER (17) (Rhumatologie, Phlébologie, Dermatologie, Affections des Muqueuses Bucco-linguales)**

Bénéficiant à la fois d'une ville à taille humaine et d'un environnement océanique apprécié, cette station de la Charente Maritime a lancé d'importants travaux de forage en 2022, afin de répondre en toute sécurité à l'importante consommation des thermes qui espèrent renouer, voire dépasser bientôt la fréquentation de 19 000 curistes atteinte en 2019.

**JONZAC (17) (Rhumatologie, Voies Respiratoires, Phlébologie)**

La jolie petite ville historique de Jonzac est également fort dynamique et dispose de thermes troglodytes dont la fréquentation s'est bien redressée en 2023 (15 000 curistes). Elle espère franchir sous peu le cap des 17 000 curistes comme en 2019.

**LES CAMOINS (13) (Voies Respiratoires et Rhumatologie)** Les thermes ont fermé définitivement en avril **2023**.

Après **169** ans d'exploitation, les années Covid, la hausse des prix de l'énergie et la perspective de devoir investir pour un nouveau forage, ont eu raison de cet établissement populaire de Marseille.

**SAINT-HONORÉ-les-BAINS (58) (Voies Respiratoires, Rhumatologie)**

Proche du Parc Naturel du Morvan, la station de la Nièvre, pourrait accueillir plus de 2 000 curistes en 2023, un score relativement proche de son optimum de 2 315 curistes réalisé en 2019.

**AMELIE-les-BAINS (66) (Voies Respiratoires et Rhumatologie)**

Après les 19 563 curistes accueillis en 2022, la fréquentation progresse encore en 2023, mais devrait rester à distance de l'optimum de 27 012 curistes atteint en 2018.

*Par manque de place, nous arrêtons ici la rubrique Echos des stations. Merci pour votre compréhension.*

### **8) Les thermes de Bourbonne-les-Bains définitivement condamnés**

La Cour d'Appel de Dijon a entièrement confirmé en 2023 les dispositions du jugement du tribunal de Chaumont (52) qui avait condamné les thermes de Bourbonne-les-Bains (VALVITAL) en 2021.

Le combat de notre adhérente Mme DIDIERJEAN et de son époux se solde par une victoire méritée.

La sévère solidité de ces deux jugements ayant dissuadé VALVITAL d'aller en cassation, la condamnation des thermes de Bourbonne-les-Bains est donc définitive et ce n'est que justice.

Nous rappellerons que depuis **2018**, notre action commencée en 2016, avait contribué à faire appliquer l'**illutination locale multiple (405)** et les **cataplasmes multiples (408)** sur **5 sites** dont le **rachis** (colonne vertébrale dans sa totalité), qui était comptabilisé pour **un seul site** d'application.

Cela permettait une application **quotidienne** et **sans supplément** sur la **totalité** du **rachis** (toute la colonne vertébrale), ainsi que sur les **2 épaules** et les **2 genoux** au titre des soins **405** ou **408**.

Mais les thermes **d'Alleverd** et de **Bourbonne** ont **triché** impunément en **scindant** le rachis en **3 sites**, sans que l'Assurance Maladie s'y oppose malgré les **saisines** déposées par la FFCM.

Mais **3 sites** au lieu de **1** pour le rachis **annulent** le **gain** de **2018**, car nous revenons à la **ridicule** situation où l'on traitait seulement **2 hanches** le **1<sup>er</sup> jour**, puis seulement **2 genoux** le **lendemain**.

Après 3 ans de grenouillage, au lieu de sanctionner les coupables, la Commission Paritaire Nationale du Thermalisme (CPNT) rassemblant l'Assurance Maladie (UNCAM) et le Conseil National des Exploitants Thermaux (CNETh), s'est reniée en 2021 remplaçant le **rachis** par : **cervicales, dorsales et lombaires**, soit **3 sites** !

La condamnation définitive des thermes de Bourbonne, interpelle donc ceux qui avaient le devoir de faire respecter la Convention Thermale (**CNT**), mais qui ont préféré valider un recul au détriment de la qualité globale de la cure, donc aussi de l'Assurance Maladie, en **triturer** la **Convention Nationale Thermale**.

Elle peut enfin aider les curistes victimes de ce genre d'agissement entre le 01/02/2018 et le 11/06/2021 à faire valoir leurs droits devant la justice et/ou aider à intervenir auprès des Députés, Sénateurs et/ou auprès de tout organisme chargé de veiller à la bonne utilisation des deniers publics.

Références de l'Arrêt de la **Cour d'Appel** de Dijon en 2023 (décision définitive, car absence de pourvoi en cassation):

*Arrêt du 11 mai 2023 (2<sup>e</sup> Chambre civile) N° RG 21/00921 – N° Portalis DBFV - V - B7F - FXXC - MINUTE N° 186*

*Décision déferée à la Cour : au fond du 11 juin 2021 Rendu par le tribunal judiciaire de Chaumont - RG : 20/00060.*

Mais la réponse la **plus accessible** consiste à s'orienter vers les stations qui proposent le **soin 406** (*illutation générale, qui permet de prescrire la boue en contact direct sur la totalité du corps*), ou le **soin 402** (*bain de boue général, qui permet aussi de mettre la boue en contact avec la totalité du corps*), **ou** vers les stations qui appliquent les **soins 405** ou **408** en continuant à considérer le **rachis** comme **un seul site d'application**, ce qui permet de traiter **toute la colonne vertébrale +** par exemple les **deux épaules** et les **deux genoux**.

### **9) Pensez à la Charte du curiste (Cdc)**

Face aux **abus de pouvoirs** dont sont victimes certains curistes, la FFCM a **imposé** en **2018** grâce à **La Charte du curiste (Cdc)**, plusieurs mesures pour les aider à mieux faire **respecter** leurs droits.

La **Cdc** a du **poids** car elle est **annexée** à la **CNT** ce qui lui confère un caractère **réglementaire**.

**Tous** les thermes sont **obligés** d'afficher les **principes généraux** de la **Cdc** et de mettre un exemplaire « **papier** » de sa **version intégrale** à la **disposition** des curistes à l'**accueil** de l'établissement.

Merci aux curistes de nous **signaler** tout **manquement** à ces obligations **conventionnelles**.

La **Cdc** est à la page d'accueil de notre **site**. Tapez **WIX FFCM CURISTES** sur votre moteur de recherche.

### **10) Prenez l'habitude de notre site**

En tapant « **WIX FFCM CURISTES** » sur votre moteur recherche, vous accédez à notre **site** mis à jour régulièrement pour connaître nos **actions** ainsi que l'**actualité** du thermalisme **social** et **médicalisé**.

Vous pourrez aussi découvrir vos **droits**, des documents **officiels** : **Convention Nationale Thermale**, Grille des **soins thermaux**, **Charte du curiste**, **Questionnaire national de satisfaction**, etc.

Un accès même bref **consolide** enfin notre **référencement** par les **moteurs** de recherche (**Google**, etc.).

**Merci** à l'avance de prendre cette **bonne** habitude : **WIX FFCM CURISTES** au moins **1 fois** par **mois**.

### **11) Une clientèle vulnérable, âgée et captive**

Comme indiqué en 2009 par l'Autorité de la Concurrence, suite à l'action de la FFCM :

*"...les curistes constituent **globalement** une clientèle relativement **vulnérable**, car il s'agit en majorité d'une **population âgée**, et surtout **captive**..."*

En cas d'actes inappropriés (**maltraitance** verbale ou physique, **durée** et/ou **application** de soins **non-conformes**, **autoritarisme**, **infantilisation**, etc.), il faut nous contacter.

### **12) Les paroles s'envolent, les écrits restent**

Conservez **toujours** pour preuve une **photocopie** de **tous** vos **envois** et **documents** (imprimé de **réservation**, **ordonnance + plannings des soins** et **facture**, échanges de **mails** et/ou **courriers** avec les thermes, etc.).

**Évitez** aussi les seuls accords par **téléphone** qui n'ont **aucune valeur** de preuve, et **exigez** toujours une confirmation par **courrier** et/ou par **internet**, surtout si vous sentez que "quelque chose **ne tourne pas rond**".

Ces **preuves** seront **indispensables** pour obtenir une issue amiable, ou saisir votre assistance juridique, et/ou la FFCM (ou QUE-CHOISIR, l'INC, etc.), et/ou l'Assurance maladie, etc.

### **13) Représentation des Usagers**

Outre le travail général de représentation qu'effectue la FFCM auprès du Ministère de la Santé, de la CNAM, des CPAM, du CNETH, etc., la FFCM, grâce à M. Guy PATIN, siège assidûment en qualité de Représentant des Usagers titulaire à la Clinique du Sport de Marcq-en-Barœul (59).

### **14)...Ici la FFCM...les curistes parlent aux curistes...**

Merci à nos vaillants **diffuseurs** qui ont porté la **parole** de la FFCM en **2023**, car chaque tract transmis **discrètement** ou "**à la volée**" est un **outil** de **connaissance** et de **résistance**.

En 2024, que ce soit pour **10** ou **100** tracts, contactez-nous : **06-83-27-22-80** ou **[ffcmcuristes1@gmail.com](mailto:ffcmcuristes1@gmail.com)**

### **15) Remerciements**

Nous saluons chaleureusement les **bénévoles** qui ont travaillé souvent tard et/ou le dimanche, pour améliorer et corriger ce 33° bulletin national de la FFCM et/ou qui assureront la mise sous plis.

Merci à : Nicole GUILLAUME, Patrick BROQUERIE, Martine VAILLANT, Ghislaine CASSIS, Jacky et Françoise FOUINO. Maurice SOULEIL et Marie-Paule LERAT.

Et **merci à tous** pour votre soutien et votre fidélité à la FFCM.